Valenciennes : Un étudiant camerounais condamné à trois ans de prison pour agression sexuelle

07/11/2010 à 14h57

Débarqué tout frais de son Cameroun natal pour y suivre des études, Valéry Kemeuni Ngayeunot devient vite un amoureux transi de R., une de ses petites camarades de fac. Âgé de vingt-quatre ans à l'époque, l'étudiant semble alors convaincu, durant de longs mois, de la réciprocité des sentiments.

« *Dans son film, aimant comme un fou* », il s'en ira commettre, dans l'appartement de sa dulcinée une irréparable agression. Les juges ont délivré une sentence qui n'est pas « *une peine d'élimination sociale* » (trois ans, dont un an avec sursis et mise à l'épreuve), porte entrouverte « *à un aménagement de peine* ».

La Voix du Nord

(Merci à BobbyW)